

Ecole primaire Caroline Aigle
2^{ème} Réunion du Conseil d'école
Vendredi 8 décembre 2017

Excusés :

Mme Gérin, Inspectrice de la circonscription de Verdun
Mm. Franzoi, enseignant,
Mme Crosnier de Bellaistre, Mme Rebbani, M. Wirtz, représentants de parents d'élèves

Présents :

M. Hazard, Président de la CAGV ;
Mme Ciré, directrice d'école ;
Mme Antoine, Mme Arnal, Mme Bivert, Mme Brettnacher, Mme Chevallier, Mme Grillot, Mme Groslier, , M. Joseph, Mme Lallemand, Mme Lalonde, Mme Moretti, Mme Petitjean, Mme Pyszlak, Mme Ramillon, Mme Ribet, Mme Schoepps, , Mme Weisse, enseignants ;
M. Paffoni, Mme Pasquini, M. Courtier, Mme Dénarié, Mme Dupont, Mme Guiot, M. Léveillé, Mme Boulakras, Mme Bousselet-Erard, Mme Thibodeaux, Mme Poncin, Mme Paffoni, Mme Quenescourt, Mme Ory, Mme Vautard, Mme Papama-Countiama, représentants de parents d'élèves ;

Ordre du jour :

- Organisation du Temps Scolaire

Organisation du Temps Scolaire

La directrice fait un rappel des raisons pour lesquelles le Conseil d'école est réuni de façon extraordinaire.

Les trois propositions retenues lors de la concertation de l'équipe pédagogique ont été transmises aux membres du Conseil d'école en même temps que les invitations à assister à cette réunion afin que chacun ait pu en prendre connaissance.

M. Hazard prend la parole pour expliquer que la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun à souhaiter associer l'ensemble des parents d'élèves à la réflexion concernant l'Organisation des Rythmes Scolaires en réalisant un sondage : une majorité des parents d'élèves s'est positionné en faveur de la semaine à 4 jours.

Il indique qu'une délibération sera prise par les élus lors de la réunion du Conseil Communautaire du mardi 12 décembre 2017. Cette délibération s'appuiera sur la décision prise par une majorité des Conseils d'école de la CAGV.

La directrice présente collectivement les différentes propositions avec les avantages et les inconvénients relevés par les enseignants.

- Proposition n°1 :

Proposition 1 : Cadre Général sur 4,5 jours					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	5h15	5h15	3h00	5h15	5h15
11h45					
13h30					
15h30					
16h30					

Cadre général

Cette proposition organise la semaine sur 9 demi-journées dont 5 matinées avec 5 h 15 d'enseignement par jour.

Elle s'inscrit donc dans le cadre général prévu par la Réforme des Rythmes Scolaires.

Elle fait apparaître des temps d'Activités Périscolaires à raison de 4 séances de 1 heure par semaine.

M. Hazard indique que le bilan du PEdT actuel fait apparaître que les séances d'une heure représentent un temps quotidien insuffisant pour organiser des activités de qualité (récréation, installation, rangement).

En conséquence, si le choix des conseils d'école se porte sur 9 demi-journées, il sera nécessaire de revoir l'organisation de la semaine afin de permettre l'organisation des Activités Périscolaires sur 2 séances de 1 h 30 ou 1 séance de 3 h 00.

En réorganisant les Activités Périscolaires de la manière évoquée par M. Hazard, certaines journées seront plus longues que d'autres. Exemples :

- Si les AP sont organisées sur 2 séances de 1 h 30 alors l'enseignement pourrait être organisé sur 2 journées de 5 h 45 et 2 journées de 4 h 45 d'enseignement
- Si les AP sont organisées sur 1 séance de 3 h 00 alors l'enseignement pourrait être organisé sur 3 journées de 6 h 00 et 1 journée de 3 h 15 d'enseignement

Les représentants de parents questionnent M. Hazard sur le maintien de la gratuité des Activités Périscolaires. M. Hazard indique qu'il ne peut pas, pour le moment, s'engager sur ce point.

Les représentants de parents interrogent l'équipe enseignante pour savoir si il a été envisagé que la demi-journée supplémentaire puisse être positionnée le samedi matin. Le directrice indique que cette solution n'a pas été retenue au regard du droit de garde des familles dont les parents sont séparés.

Avantages et inconvénients de la proposition 1 relevés par les enseignants :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - 5 matinées = plus d'exposition aux apprentissages fondamentaux (mathématiques et français) - Plus de temps en matinée, période où les enfants sont le plus réceptifs en comparaison avec les après-midi. - Pour les PS qui font la sieste les après-midi, la 5^{ème} matinée représente un gain de temps destiné aux apprentissages. - Possibilité pour certains enfants (ceux dont les familles sont disponibles) de quitter le collectif plus tôt. - Certains enseignants notent que les élèves se montrent plus « débrouillards » : effets des activités manuelles menées aux NAP ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Après-midi courts ne permettant pas certaines activités (notamment, pour les plus jeunes élèves, celles nécessitant un déplacement). - Temps de sieste réduit pour les PS ne fréquentant pas les NAP (pas de sieste prolongée cette année faute de moyens humains suffisants). - Semaine longue, notamment pour les enfants de maternelle. Fatigue accrue des enfants en fin de semaine, moins disponible. - « Perte de temps » liée aux rituels (date, météo, ...) organisés 1 fois supplémentaire par semaine. - Pas de contact avec les familles en fin de journée. - Utilisation des salles de classe pour l'organisation des NAP (APC, rendez-vous, préparation de classe, corrections,...).

- Proposition n°2 :

Proposition 2 : Cadre dérogatoire sur 4 jours					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45	6h00	6h00	6h00	6h00	6h00
11h45					
13h30					
16h30					

Cette proposition organise la semaine sur 8 demi-journées avec 6 h 00 d'enseignement par jour. Les Activités Péri-scolaires sont proposées le mercredi matin.

Les représentants de parents demandent la raison pour laquelle la matinée débute à 8 h 45. Si la concentration des élèves est accrue le matin, il semblerait préférable de débiter la matinée plus tôt (8 h 30).

Ceci implique au choix que :

- la pause méridienne soit allongée, ce qui n'est pas forcément adapté car les enfants fréquentant le service de restauration s'agitent durant ce temps ;
- le temps d'enseignement de l'après-midi soit réduit

Avantages et inconvénients de la proposition 1 relevés par les enseignants :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> - Après-midi de 3 heures permettant de revoir les emplois du temps (EPS, sorties pédagogiques,... de nouveau possibles les après-midi) et matinées consacrées aux apprentissages fondamentaux. - Suppression des NAP : <ul style="list-style-type: none"> . contact direct avec les parents en fin de journée, . moins d'agitation dans les locaux, . possibilité pour l'enseignant d'utiliser sa salle après la classe, . poursuite de la sieste pour les PS dans de « meilleures conditions ». - Repos possible le mercredi (pour les enfants ne fréquentant pas les services péri-scolaires) 	<ul style="list-style-type: none"> - Journées de classe plus longues (6 h au lieu de 5 h 15 actuellement). - 4 matinées d'exposition aux apprentissages fondamentaux au lieu de 5 actuellement. - Perte d'un temps d'enseignement lié à l'ajout d'une récréation supplémentaire les après-midi. - Disparition du temps de NAP, seul accès pour certains élèves aux activités péri-scolaires.

- Proposition n°3 :

Proposition 3 : cadre dérogatoire sur 4 jours qui modifie le calendrier des vacances scolaires					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30	5h30	5h30	5h30	5h30	5h30
11h45					
13h30					
15h45					
16h30					

Cette proposition organise la semaine sur 8 demi-journées avec 5 h 30 d'enseignement par jour. Les Activités Péri-scolaires sont proposées à raison de 4 séances de 45 minutes et le mercredi matin.

Chaque semaine comporte 22 heures d'enseignement (au lieu de 24 heures).

Le calendrier annuel des vacances scolaires est modifié de façon à récupérer 72 h d'enseignement, soit 3 semaines 1 jour et 30 minutes.

Avantages et inconvénients de la proposition 1 relevés par les enseignants :

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Repos possible le mercredi (pour les enfants ne fréquentant pas les services périscolaires)- Possibilité pour certains enfants (ceux dont les familles sont disponibles) de quitter le collectif plus tôt.- Certains enseignants notent que les élèves se montrent plus « débrouillards » : effets des activités manuelles menées aux NAP ?	<ul style="list-style-type: none">- 4 matinées au lieu de 5 actuellement.- Pas de contact avec les familles en fin de journée.- Après-midi courts ne permettant pas certaines activités (notamment celles nécessitant un déplacement).- Temps de sieste réduit pour les PS ne fréquentant pas les NAP (pas de sieste prolongée cette année faute de moyens humains suffisants).- Utilisation des salles de classe pour l'organisation des NAP (difficulté de mise en place des APC, rendez-vous, préparation de classe, corrections,...).- Récupération des mercredis sur les périodes de vacances :<ul style="list-style-type: none">. risques d'absentéisme,. difficultés pour les familles ayant des enfants scolarisés dans différents établissements (collège, lycée)

Après exposition de ces différentes propositions, la directrice propose de passer au vote.

Les membres du Conseil d'école ne souhaitent pas voter sur ces 3 propositions mais uniquement sur l'organisation de la semaine sur 4 jours ou 4 jours et demi.

Après avoir reçu l'accord de la majorité des membres présents, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Sur 40 inscrits, 37 personnes participent au vote.

- 14 votes pour une organisation de la semaine sur 4 jours et demi.
- 22 votes pour une organisation de la semaine sur 4 jours.
- 1 vote blanc

Le Conseil d'école de l'école primaire Caroline Aigle se positionne donc en faveur d'une semaine organisée sur 4 jours. En fonction de la décision de la CAGV, il sera nécessaire de réfléchir dans un second temps aux horaires propres à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 18 h 15.

La directrice,
Mme CIRE